



novembre 2013 – n°11/12

Infos rapides

En septembre, l'excédent agroalimentaire continue de diminuer

En septembre 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 925 millions d'euros. Il diminue de 71 millions d'euros par rapport à septembre 2012. La hausse de l'excédent avec les pays tiers est largement annulée par la baisse de l'excédent avec l'UE.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 23 millions d'euros par rapport à septembre 2012. Si les exportations de céréales progressent sur un an, grâce à la demande de la Chine, de l'Algérie et du Proche et Moyen-Orient, la hausse des importations de colza contribue à réduire l'excédent.

L'excédent en produits transformés diminue sur un an de 47 millions d'euros. Les importations de produits laitiers progressent du fait de la hausse des prix. Sur les neuf premiers mois de l'année, le solde des échanges agroalimentaires progresse de 553 millions d'euros. Alors que jusqu'en avril, l'excédent était supérieur à celui de l'année précédente, à partir de mai, il est inférieur.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
L'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
Hausse des exportations de céréales, mais aussi des importations de colza	
Produits agricoles transformés	page 4
Les importations progressent plus vite que les exportations	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : l'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 925 millions d'euros en septembre 2013, et diminue de 71 millions par rapport à septembre 2012. Les importations croissent plus que les exportations.

Avec les pays tiers, l'excédent (574 millions d'euros) augmente de 29 millions par rapport à septembre 2012. L'excédent progresse de 69 millions d'euros pour les produits agricoles bruts mais diminue de 41 millions d'euros pour les produits transformés. Les exportations d'orge et de blé tendre augmentent respectivement de 48 et 45 millions d'euros, malgré des prix en baisse. La demande est particulièrement importante pour la Chine, l'Algérie et les pays du Proche et Moyen-Orient. En revanche, les importations de cafés torréfiés augmentent de 25 millions d'euros, notamment du fait de la hausse des quantités achetées à la Suisse. Enfin, les quantités achetées de préparation à base de poissons augmentent, notamment en provenance de la Norvège, de l'Equateur.

Avec l'Union européenne, l'excédent (351 millions

d'euros) diminue de 99 millions d'euros en glissement annuel. Le solde des échanges baisse pour les produits agricoles bruts et est stable pour les produits transformés. Les exportations de colza diminuent de 27 millions d'euros, tandis que leurs importations augmentent de 36 millions d'euros, du fait de la baisse de la production de colza en 2013. Les ventes de maïs et d'orge diminuent de respectivement 22 et 13 millions d'euros, du fait de la baisse des volumes exportés vers l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas. Les achats de produits laitiers augmentent de 43 millions d'euros, à cause de la hausse des prix. En revanche, les ventes de vins, de cafés torréfiés et de fromages progressent.

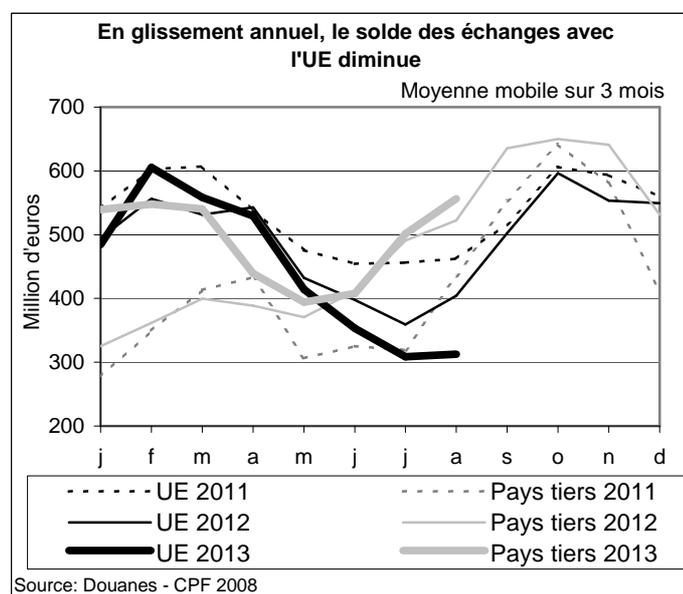
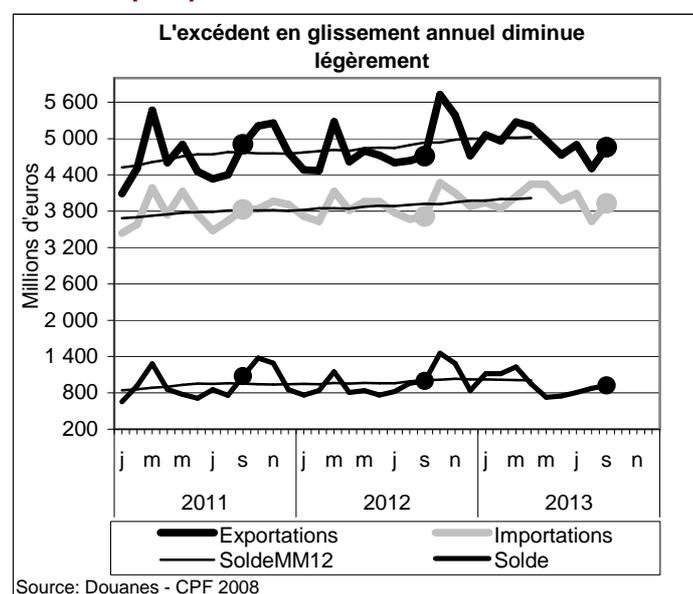
Sur les neuf premiers mois de l'année 2013, l'excédent atteint 8 494 millions d'euros, soit 553 millions de plus qu'un an auparavant. L'excédent en produits agricoles bruts augmente, tandis que celui en produits transformés diminue. Cependant, depuis mai, l'excédent a toujours baissé par rapport à celui du même mois de l'année précédente.

Les indicateurs

Produits CPF2	Septembre						Cumuls 9 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	411	458	791	745	380	288	4 503	4 802	7 932	8 752	3 429	3 951	
Produits transformés	2 162	2 256	2 232	2 319	70	63	19 399	20 197	20 148	20 244	749	46	
AGROALIMENTAIRE	2 573	2 714	3 023	3 065	450	351	23 902	24 999	28 080	28 996	4 178	3 997	
Pays tiers													
Produits bruts	373	394	331	422	-42	28	3 935	4 157	2 851	3 831	-1 084	-326	
Produits transformés	765	821	1 352	1 367	587	546	6 543	6 799	11 390	11 622	4 848	4 823	
AGROALIMENTAIRE	1 138	1 215	1 683	1 789	545	574	10 478	10 957	14 241	15 454	3 764	4 497	
Monde													
Produits bruts	784	852	1 123	1 167	339	315	8 438	8 959	10 784	12 584	2 345	3 625	
Produits transformés	2 928	3 077	3 584	3 686	657	609	25 941	26 997	31 538	31 866	5 596	4 869	
AGROALIMENTAIRE	3 711	3 929	4 707	4 853	995	925	34 380	35 956	42 321	44 450	7 941	8 494	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : hausse des exportations de céréales, mais aussi des importations de colza

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 315 millions d'euros en septembre 2013, en baisse de 23 millions d'euros par rapport à septembre 2012. Le solde progresse vers les pays tiers et diminue avec l'UE.

Les **exportations** (1 167 millions d'euros) augmentent de 45 millions d'euros (+ 4,0 %) par rapport à septembre 2012. Les exportations de blé tendre augmentent de 47 millions d'euros, malgré une baisse des prix de 21 %. Les quantités vendues sont en hausse de 48 %, grâce à la demande des pays tiers : Chine, Algérie, Cuba, Yémen. Les ventes d'orge augmentent de 35 millions d'euros. Les prix de l'orge sont aussi en baisse (- 19 %). Mais les quantités exportées augmentent de 65 %, notamment grâce aux envois vers la Chine et l'Arabie Saoudite. Les exportations de maïs diminuent de 25 millions d'euros. Les quantités baissent de 26 %,

à cause de la baisse des envois vers l'Espagne et les Pays-Bas. Les ventes de colza diminuent de 26 millions d'euros : les prix diminuent de 24 % et les quantités vendues de 30 % (Allemagne et Belgique).

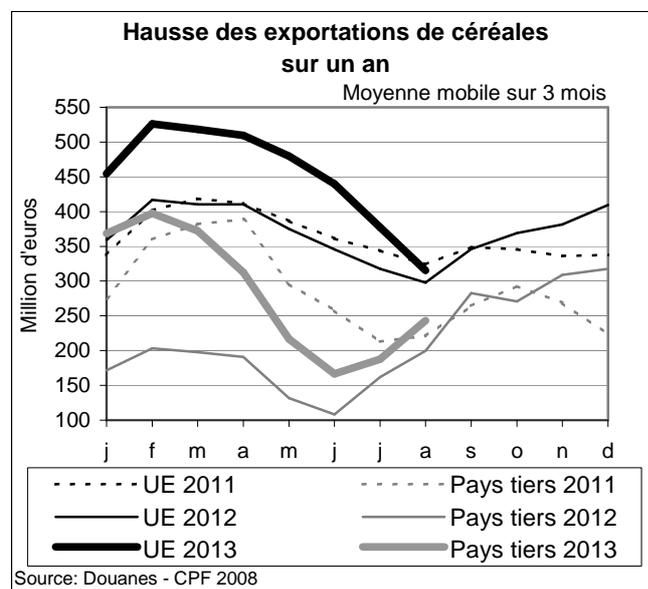
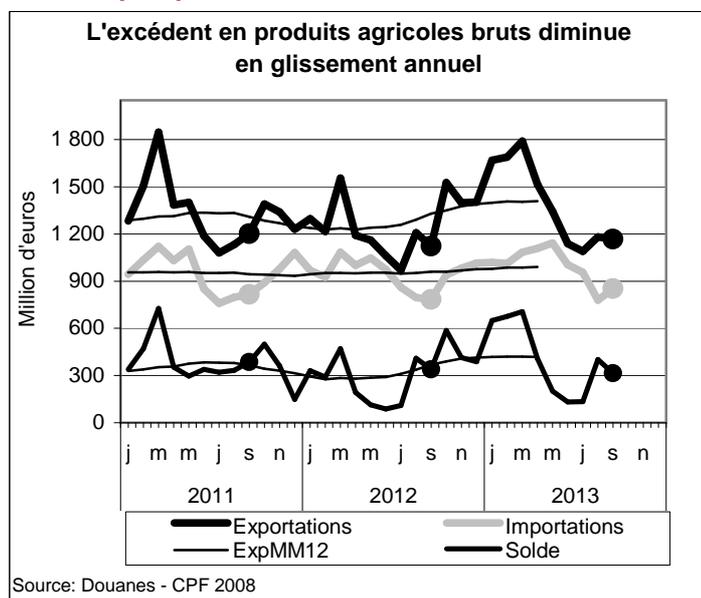
Les **importations** (852 millions d'euros) augmentent de 68 millions d'euros sur un an (+ 9 %). Les importations de colza augmentent de 84 millions d'euros et celles de tournesol de 14 millions d'euros, du fait des quantités importées. En revanche, les importations de soja diminuent de 43 millions d'euros, suite à la diminution des quantités importées. Les achats de café vert diminuent de 12 millions d'euros : les prix du café diminuent de 28 %. Enfin, les achats de poissons et mollusques frais ou réfrigérés augmentent de 12 millions d'euros, notamment du fait de la hausse des quantités achetées de saumon frais.

Les indicateurs

Produits CPF4	Septembre						Cumuls 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	784	852	1 123	1 167	339	315	8 438	8 959	10 784	12 584	2 345	3 625
Agriculture et élevage	660	713	1 049	1 091	389	378	7 351	7 816	10 137	11 937	2 785	4 121
Céréales, légum., oléagi.	96	160	613	641	518	481	933	1 275	5 894	7 525	4 962	6 251
<i>Céréales n. c. riz</i>	16	22	516	572	501	550	229	285	4 873	6 536	4 644	6 251
<i>Oléoprotéagineux</i>	80	137	97	69	17	-68	698	984	1 016	986	318	3
Légumes, fleurs, plantes	144	138	108	116	-37	-22	2 047	2 227	1 398	1 709	-649	-518
<i>Légumes</i>	104	99	93	93	-11	-5	1 612	1 805	1 230	1 508	-382	-298
Prod. cult. permanentes	376	373	137	136	-239	-236	3 990	3 949	1 260	1 227	-2 730	-2 721
<i>Fruits</i>	208	219	110	111	-98	-108	2 217	2 470	1 008	957	-1 209	-1 513
<i>Café, cacao, thé</i>	69	55	4	2	-65	-53	790	585	28	23	-762	-562
Animaux vifs, œufs, miel	43	42	190	197	147	155	382	366	1 584	1 475	1 202	1 110
<i>Bovins</i>	5	4	140	132	135	127	48	45	1 070	899	1 022	854
Produits sylvicoles	19	21	30	32	11	11	179	168	277	279	98	111
Pêche et aquaculture	106	118	44	45	-61	-73	908	975	370	368	-538	-607

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les importations progressent plus vite que les exportations

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 609 millions d'euros en septembre 2013, et diminue de 47 millions d'euros sur un an.

Les **exportations** augmentent de 102 millions d'euros en août 2013. Les exportations de produits laitiers augmentent de 37 millions d'euros. Si les ventes de fromages augmentent aussi bien en volume qu'en prix, les exportations des autres produits laitiers progressent grâce à la hausse des prix. Les exportations de vins progressent de 22 millions d'euros, grâce aux envois vers le Royaume-Uni et l'Allemagne. En revanche,

les ventes de spiritueux diminuent de 22 millions d'euros, du fait de la baisse des envois vers la Chine et Singapour. Les exportations d'huiles diminuent de 26 millions d'euros : quantités et prix baissent.

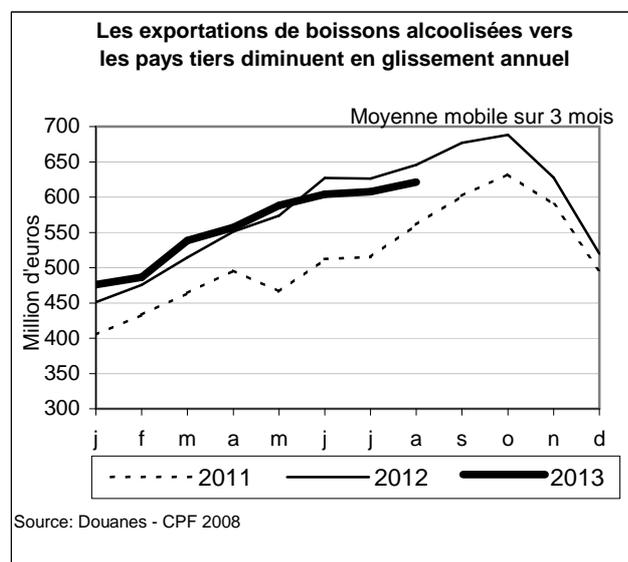
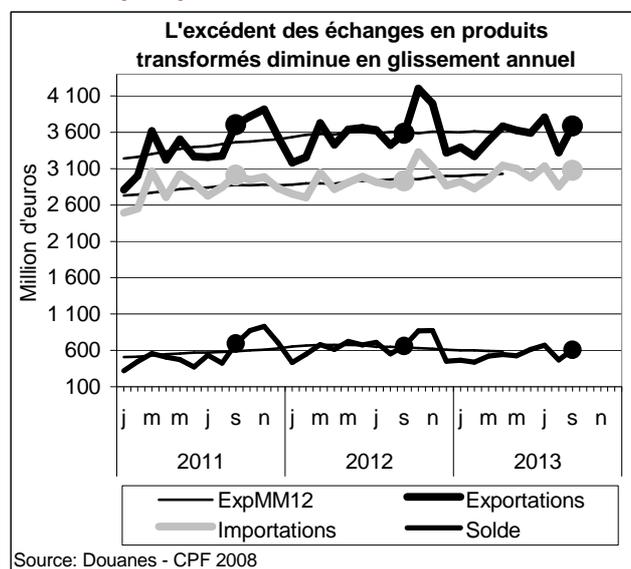
Les **importations** augmentent de 149 millions d'euros. Les achats de produits laitiers augmentent de 50 millions d'euros, du fait principalement de la hausse des prix du beurre (+ 40 %) et de celle des quantités achetées et des prix du fromage. Les achats de produits préparés de la pêche augmentent de 38 millions d'euros : les quantités achetées augmentent de 14 %.

Les indicateurs

Produits CPF4	Septembre						Cumuls 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
IAA, TABACS	2 928	3 077	3 584	3 686	657	609	25 941	26 997	31 538	31 866	5 596	4 869
Viandes, prod. de l'abattage	467	479	400	414	-67	-64	4 102	4 233	3 464	3 512	-639	-721
<i>Viande bovine</i>	121	121	86	78	-35	-43	1 027	1 073	786	727	-241	-346
<i>Viande porcine</i>	82	80	75	88	-7	9	651	699	681	681	30	-19
<i>Volaille</i>	79	79	89	87	11	8	686	689	689	758	4	70
Prod. préparés de la pêche	272	310	50	57	-222	-253	2 515	2 589	552	527	-1 964	-2 061
Prod. à base de fruits & lég.	330	340	157	159	-173	-181	3 090	3 176	1 394	1 456	-1 696	-1 719
Huiles, tourteaux, corps gras	336	348	115	88	-221	-260	2 766	2 745	1 070	915	-1 695	-1 830
<i>Tourteaux</i>	173	157	11	10	-162	-147	1 095	1 207	107	147	-988	-1 060
Produits laitiers, glaces	221	271	488	525	267	254	2 221	2 515	4 733	4 841	2 512	2 327
<i>Fromages</i>	92	105	224	249	132	144	882	931	2 061	2 158	1 179	1 226
Produits des céréales	122	130	213	230	90	100	1 110	1 176	2 071	2 137	961	962
Biscuits, pâtisseries, pâtes	165	180	128	137	-37	-42	1 371	1 451	1 094	1 173	-277	-278
Autres produits alimentaires	552	563	605	641	53	78	4 654	4 916	5 582	5 573	928	657
<i>Sucre</i>	26	33	123	96	97	63	238	264	1 148	929	911	665
<i>Chocolat, confiserie</i>	206	200	168	177	-38	-23	1 659	1 685	1 425	1 394	-235	-291
Aliments pour animaux	66	60	156	154	89	94	588	620	1 379	1 430	792	810
Boissons	243	266	1 229	1 243	986	977	2 137	2 231	9 839	9 958	7 702	7 727
<i>Vins, champagne</i>	44	52	676	705	632	653	441	468	5 502	5 530	5 061	5 062
<i>Eaux de vie, alcools</i>	93	107	380	358	287	251	698	760	2 697	2 736	1 999	1 976
Tabacs	152	130	43	37	-109	-93	1 387	1 347	359	343	-1 028	-1 004

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)